



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Santé
et de la Sécurité sociale

(s.) Claude Wiseler
Luxembourg, le 02.04.2025
Chambre des Députés

Madame la Ministre déléguée
auprès du Premier ministre,
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 2 avril 2025

Objet : Question parlementaire n° 2099 du 17 mars 2025 de Monsieur le Député Mars Di Bartolomeo concernant « Mécanisme de cofinancement franco-luxembourgeois en matière de soins de santé ».

Madame la Ministre,

En date du 17 mars 2025, la question parlementaire sous rubrique m'a été transmise.

Je vous saurais gré de bien vouloir demander à Monsieur le Président de la Chambre des Députés d'accorder à mes services une prolongation du délai de réponse jusqu'au samedi 17 mai 2025, étant donné que la collecte des éléments de réponse ne pourra pas être achevée jusqu'à l'échéance du délai imparti.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La Ministre de la Santé
et de la Sécurité sociale

(s.) Martine Depez